

REÇU le  
31 AOUT 2018



Service du Conseil Municipal  
Rue Pierre-Fatio 17  
1204 Genève

Concerne : Pétition « Pour un Quai des Bergues dédié aux piétons »

Mesdames les Conseillères municipales,  
Messieurs les Conseillers municipaux.

En annexe de cette lettre, vous trouverez les signatures de la pétition de l'association transports et environnement (ATE) – Section Genève. Selon notre comptage, le dépôt est de 2705 signatures électroniques et 38 signatures manuscrites soit un total de 2743 signatures. Ces signatures ont été récoltés en seulement deux semaines.

Le plan proposé par la Ville de Genève lors du vote pour les crédits de réalisation en 2015 consistait en une zone piétonne allant de la place Bel-Air au Pont de la Machine, une zone de rencontre jusqu'au Pont des Bergues puis à nouveau une zone piétonne. Les chantiers terminés, le quai des Bergues est maintenant réouvert au trafic, sans la zone piétonne initialement décidée par le Conseil municipal. La zone piétonne devant l'Hôtel des Bergues fait exception mais tient plus d'un parking à ciel ouvert que d'une zone de promenade et de délasserement pourtant promue par la Ville de Genève. La nouvelle loi pour une mobilité cohérente et équilibrée prescrit en outre que les zones piétonnes sont favorisées dans l'hypercentre. Quelle occasion manquée d'appliquer un vote populaire en créant une zone piétonne, alors que la période de travaux, durant laquelle la circulation était coupée entre la rue Rousseau et la rue de Coutance, a montré que cela fonctionnait parfaitement.

Le 15 août 2018, l'ATE a lancé une pétition pour la piétonnisation de ce quai. Le résultat est sans appel : après exactement deux semaines, plus de 2700 signatures et de nombreux témoignages de soutien. Les usagers veulent un Quai des Bergues réservé à la mobilité douce et à la convivialité.

La pacification de la mobilité à Genève passe aussi par la réalisation de zones conviviales, dédiées à la mobilité douce. Le Quai des Bergues est un lieu idéal pour commencer ce mouvement, au vu de son attrait touristique, de sa situation centrale ainsi que des flux de piétons et vélos qui passent déjà par cette artère.

Pour l'ATE, il est maintenant crucial que la Ville de Genève réponde aux attentes des usagers et réalise rapidement une zone piétonne sur l'ensemble du quai de Bergues. Pour cela, il faut des aménagements conséquents pour amener convivialité et déplacements en mobilité douce confortables. Vu que les travaux doivent commencer à l'automne 2018,

ATE Association transports et environnement  
Section de Genève  
18, rue de Montbrillant, 1201 Genève  
tél. 022 734 70 64, [www.ate-ge.ch](http://www.ate-ge.ch), [info@ate-ge.ch](mailto:info@ate-ge.ch)

l'ATE a décidé de déposer au plus vite sa pétition, afin de faire pression avant la réalisation définitive de ce Quai, pour réajuster le tir tant qu'il en est encore temps.

Les bienfaits des zones piétonnes ne sont plus à démontrer. Moins de pollution, promotion de la mobilité douce, meilleure image de la ville, attrait touristique et commercial, tous ces arguments ont convaincu le Grand Conseil puis la population d'intégrer leur promotion dans l'hypercentre dans la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée. Il s'agit désormais de passer de la parole aux actes.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, nos plus cordiales salutations.



Alice Genoud  
Coordinatrice ATE Genève



Lisa Mazzone  
Présidente ATE Genève

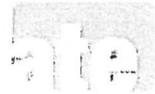
**change.org**

**Association transports et environnement  
(ATE) - Section Genève**

Destinataire: Ville de Genève

Lettre: Bonjour,

Pour un Quai des Bergues dédié aux piétons



## Pour un Quai des Bergues dédié aux piétons

En 2015, le Conseil administratif a présenté un projet de requalification du Quai des Bergues avec notamment la mise en place d'une zone piétonne entre Bel-Air et le Pont de la Machine. En 2018, force est de constater que cette dernière n'est pas réalisée et ne va pas l'être.

Le Quai des Bergues, de par son emplacement au bord du Rhône et à la croisée de nombreux chemins piétonniers, aurait été un lieu extrêmement bénéfique pour tous les passant-e-s.

Pour la sécurité, la santé et le confort de toutes et de tous, les signataires demandent que le projet initial soit respecté et qu'une piétonisation effective du Quai des Berges soit rapidement mise en place.

Prénom	Nom	Adresse	Signature
--------	-----	---------	-----------

---

À renvoyer à ATE Genève – Rue de Montbrillant 18 – 1201 Genève

Pour avoir des feuilles supplémentaires : [info@ate-ge.ch](mailto:info@ate-ge.ch) ou 022 734 70 64